

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Sauvé, tenue le mardi 11 novembre 2026 à 18h45.

PRÉSENCES:

PARENTS	ENSEIGNANT(E)S	SOUTIEN	SERVICE DE GARDE	DIRECTION
☒ Marie Noël Boivin-Durand Représentante comité de parents (Zack Séguin-Durand - 601)	☒ Sarah Alaoui	☒ Sophie Viau	☐ Caroline Couturier	☒ Martin Lafrenière
☒ Valérie Côté (<i>arrivée à 19h27</i>) (Édouard Vincent – 101))	☒ Isabelle Aubut		☒ Olivier Daneau (substitut)	☒ Karine Bastien
☐ Alana Loraine Des Cœurs Substitut au comité de parents (Willow Weippert – 102)	☒ Annie St-Arnaud			
☒ Mathieu Galarneau (Mickaël Galarneau – 202)				
☒ Marie Grignon (Romane Mayer – 051)				
☒ Laurence Lanthier Landry Substitut Esmé Robin – 201)				
☐ Émilie Marceau Substitut Loïc Labranche – 104)				
☐ Frédéric Perron Substitut (Laurence Perron – 404)				

Quorum ☒

1. Mot de bienvenue

Mathieu Galarneau souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 18h42.

2. Adoption de l'ordre du jour

Martin Lafrenière demande d'ajouter le point de la consultation du calendrier scolaire à l'ordre du jour.

Il est proposé par Valérie Côté **D'APPROUVER** et appuyé par Sophie Viau **D'ADOPTER** l'ordre du jour avec l'ajout du point de la consultation du calendrier scolaire.

Adopté

Résolution CE-111125-01

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 14 novembre 2025

Martin Lafrenière fait un suivi en lien avec la levée de fonds “Colle à moi” et que nous avons récolté 447,27\$.

Il est proposé par Marie Noël Boivin-Durand **D'APPROUVER** et appuyé par Mathieu Galarneau **D'ADOPTER** le procès-verbal.

Adopté

Résolution CE-111125-02

4. Parole au public

Aucune

5. Cadre d'organisation scolaire 2026-2029

Martin Lafrenière consulte les membres sur le cadre d'organisation scolaire 2026-2029. La consultation est complétée séance tenante.

6. Politique OS-01

Martin Lafrenière consulte les membres sur la politique OS-01. La consultation est complétée séance tenante.

7. Guignolée

Martin Lafrenière informe les membres sur la guignolée. Il est proposé par Marie Noël Boivin-Durand **D'APPROUVER** et appuyé par Alana Loraine DesCoeurs **D'ADOPTER** la guignolée 2025-2026.

Adopté

Résolution CE-111125-03

8. Levée de fonds

Martin Lafrenière informe les membres sur la levée de fonds de la vente de friandises. Sarah Alaoui mentionne qu'ils ont amassé environ 2 000\$. La levée de fonds s'est très bien déroulée avec la contribution des bénévoles.

Martin Lafrenière fait le suivi concernant la levée de fonds de la vente de sapin de Noël avec la compagnie BôSapin. Un code promotionnel sera envoyé afin qu'un montant soit remis à l'école.

Il est proposé par Marie Noël Boivin-Durand **D'APPROUVER** et appuyé par Alana Loraine DesCoeurs **D'ADOPTER** la levée de fonds de sapins de Noël.

Adopté

Résolution CE-111125-04

9. Activités éducatives 2025-2026

Martin Lafrenière informe les membres des activités éducatives 2025-2026. Il est proposé par Sophie Viau **D'APPROUVER** et appuyé par Mathieu Galarneau **D'ADOPTER** les activités éducatives 2025-2026.

Adopté

Résolution CE-111125-05

10. Comité de parents – EHDA

Marie Noël Boivin-Durand informe les membres du CÉ que Monsieur Malo, directeur général, s'est présenté. Il y a eu une campagne de financement par M. Landry.

Marie Noël Boivin-Durand informe qu'une formation sur le plan d'intervention aura lieu le 2 décembre 2025 à 19h00 à la salle 5080 du CSSMÎ pour les parents, et qu'il y a eu une présentation du programme Hors Piste et sur les PPP.

11. Varia

Marie Noël Boivin-Durand questionne le fait que les enfants ne peuvent jouer le matin sur la cour. Martin Lafrenière mentionne que puisqu'il ne s'agit pas d'une récréation, la surveillance est présente pour l'accueil seulement, qui doit se faire dans un court délai de 10 minutes.

Marie Noël Boivin-Durand questionne quant au tarif des photographies scolaires à savoir si les prix sont plus élevés qu'en juin et si les élèves auront une photo de groupe. Il s'agit des mêmes tarifs. Une photo de groupe sera remise à tous les élèves également, tel que mentionné dans le courriel envoyé aux parents.

Marie Noël Boivin-Durand demande si l'application Hop Hop est en fonction. Martin Lafrenière mentionne que nous n'avons pas reçu d'informations pour le moment, donc elle demeure suspendue.

Marie Noël Boivin-Durand mentionne la préoccupation des objets perdus. Karine Bastien informe que nous avons fait une demande à l'OPP en ce sens.

Marie-Noël Boivin-Durand mentionne qu'il pourrait être souhaitable d'arrimer la fête des finissants de l'école avec la PDM.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Olivier Daneau et appuyé par Marie Noël Boivin-Durand de lever l'assemblée. Il est 20 h 37.

Adopté

Résolution CE-111125-06

Martin Lafrenière
Directeur de l'école Sauvé

Mathieu Galarneau
Président